



Les Archers de Saint-Prix
organisent le Dimanche 25 mai 2014
un concours
Spécial Jeunes 3D du 95

Lieu :

Terrain des Archers de Saint-Prix (voir plan d'accès en annexe)
Chemin de Madame, dans le haut de Saint-Prix. Coordonnées GPS lat 49.017868 long 2.266187.

Règlement : ce concours s'adresse à tous les jeunes, chasseurs ou non.

Licence FFTA + pré inscription OBLIGATOIRE

Ouverture du greffe : 8 h 30

Début des tirs : 9 h 15 (au signal)

Catégories d'armes acceptées :

- classique avec viseur
- classique sans viseur
- poulies avec viseur
- poulies sans viseur

Pas de tirs :



blanc (maximum 10 m) réservé aux poussins
vert (de 10 à 15 m) pour tous les débutants (1ère année de tir)
bleu (de 15 à 20 m) pour benjamins et minimes
rouge (de 20 à 25 m) pour cadets et juniors

Pelotons : composés de 5 à 6 tireurs, encadrés par un adulte
Pour les poussins, pelotons réservés (uniquement poussins ou poussins et benjamins)

Récompenses : aux 3 premiers de chaque catégorie d'âge

Parcours : 2 fois 14 cibles

Repas : un barbecue est prévu sur place

Inscription : 14 € par personne, repas compris (1 bouteille d'eau incluse)

**ATTENTION, PAR MESURE DE SECURITE
LE NOMBRE DE PARTICIPANTS EST LIMITE A 60
Les inscriptions sont à retourner avant le 19 mai 2014
Elles seront définitives à la réception du règlement**

Pour des raisons de sécurité, il ne sera pas possible de suivre les pelotons sur le parcours.
Seuls les entraîneurs seront donc admis.
Les adultes capables d'encadrer les pelotons sont priés de se faire connaître auprès de la
«Commission Jeunes ».



**Commission Jeunes
Spécial Jeunes 3D du 95**

Dimanche 25 mai 2014

Feuille d'inscription

Compagnie ou Club :

Responsable des inscriptions :

Adresse :

.....

Téléphone :

E-mail :

NOM	Prénom	N° de licence	Arme (Poulie ou Classique)	Catégorie (Poussin, Benj, Minime, Cadet ou Junior)	Débutant ? (oui ou non)

.....Archers x 14 € = €

.....Accompagnateurs x 10 € = €

(pour les accompagnateurs, merci d'établir votre règlement à part)

Total du règlement : €

Inscriptions à retourner à l'adresse suivante :

Mr Jean NOURRY – 4, rue Marcel Pagnol – 95110 SANNOIS

Accompagnées du règlement par chèque à l'ordre de :

LES ARCHERS DE SAINT- PRIX

Avant le 19 mai 2014, délai de rigueur